crivent comme aspirants pour s'habituer dès leur enfance à cette sainte discipline.

* * *

Dieu semble vouloir, par les événements salutaires dont la célébration se succède, que Notre Pontificat ne passe pas sans produire d'heureux fruits pour le catholicisme. Ces solennités du centenaire de saint François, "qui, pendant sa vie, affermit la maison du Seigneur et, durant ses jours, consolida le temple" (*Eccl.*, L, I), Nous les voyons approcher avec une joie d'autant plus profonde que, depuis la fleur de l'âge, Nous l'avons vénéré avec une souveraine piété comme Protecteur et que par la pieuse réception des insignes du Tiers-Ordre, Nous sommes depuis longtemps du nombre de ses enfants. En ce 7e centenaire de la mort du Père Séraphique, puisse l'intercession de saint François attirer sur l'univers catholique, sur notre peuple de tels bienfaits que cette année reste à jamais mémorable dans l'histoire de l'Eglise.

Comme gage des bienfaits célestes et en témoignage de paternelle bienveillance, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 avril de l'année 1926, de Notre Pontificat, la cinquième.

PIE XI, PAPE.

LA CREMATION DES CADAVRES

Les Acta Apostolicae Sedis *du 1er juillet contiennent une instruction adressée à tous les évêques par la Congrégation du Saint-Office sur l'incinération des cadavres. En voici le texte:*

Dans plusieurs régions, la pratique de la crémation des cadavres se répand de plus en plus, comme on le rapporte, et cela, contrairement aux déclarations et aux prescriptions répétées du Siège apostolique. Pour éviter qu'un abus aussi grave ne s'enracine là où il s'est implanté, ou bien ne s'étende ailleurs, la Suprême Sacrée Congrégation du Saint-Office a estimé, avec l'approbation du Saint-Père, qu'il était de sa charge d'attirer de nouveau et avec plus d'instance l'attention des Ordinaires de l'univers.

Beaucoup de personnes, même parmi les catholiques, n'hésitent pas à célébrer comme l'une des principales conquêtes du progrès social et de l'hygiène cette coutume barbare qui répugne non seulement au sentiment de piété chrétienne et même naturelle à l'égard du corps des défunts, mais qui s'oppose à la discipline constante de l'Eglise dès ses tout premiers débuts; aussi, la Sacrée Congrégation exhorte-t-elle tout d'abord, avec le plus d'énergie possible, les pasteurs du troupeau chrétien à faire savoir